

Dans notre précédent numéro, Jérôme Gleizes, s'interrogeant sur *Les Verts face à la pensée unique*, critiquait les conceptions économiques d'Alain Lipietz. Nous livrons ici la (vive) réponse de l'économiste Vert.

## Méconnaissance et polémiques

*Par Alain LIPIETZ*

L'arrivée chez les Verts de nouveaux militants venus d'autres traditions est une excellente chose. Il traduit l'attraction

de l'écologie politique vis-à-vis de toutes les radicalités. Encore faudrait-il que leur entrée dans un parti tout de même

rassemblé autour d'un paradigme défini, l'écologie, ne dispense pas d'étudier un peu la question, le champ déjà balisé des débats, des acquis, des convergences et divergences...

Jérôme Gleizes (1) se lance ainsi avec fougue dans la construction d'une opposition entre la « vraie » économie écologique (celle de René Passet) et la fausse (celle d'Alain Lipietz), en ignorant et les œuvres de l'un et celles de l'autre (si ce n'est un rapport au Premier ministre sur les écotaxes (2)), et le reste d'un immense débat international, où les travaux de l'un et de l'autre ont eux-mêmes fait l'objet d'études critiques (3)... Quand à la méconnaissance s'ajoute la volonté polémique, on arrive à un résultat si navrant que je me vois obligé de ne traiter qu'un peu superficiellement d'un article, auquel j'avais promis (à l'auteur et à une éditrice de la revue) de répondre, avant de l'avoir lu.

Je ne parlerai pas ici des dernières pages de l'article, sur la crise du travail, écho maladroit et partiel du contenu du chapitre III de mon livre *La Société en Sablier*, paru en 1996.

Je ne parlerai pas de l'avant-dernière section « L'alternative écologiste », qui à première vue ne se démarque guère d'un vieux texte du même titre (1987) qui sert d'ossature à mon livre *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI<sup>ème</sup> siècle* (1989 : à surface égale, le « cœur » en est résumé pp. 70-71), si ce n'est par une philosophie inacceptablement techniciste. Cette divergence est une vraie divergence entre le courant de mes amis Passet, Robin, etc. (et déjà, le Marx de 1859) d'une part, beaucoup d'autres dont moi-même d'autre part. Mais elle ne peut guère être discutée à partir du texte de J. Gleizes. En résumé : il est faux et peu opérant de dire comme J. Gleizes le fait que « l'écologie politique doit être porteuse du passage de l'ancienne société camotienne à la société informationnelle. L'informatique, grâce à la substitution de l'information à l'énergie et à la matière, permet la mise en place de processus productifs plus efficaces et économes en flux réels ». Pour autant que cette dernière phrase soit vraie (elle l'est partiellement), elle ne saurait fonder ni l'écologie politique, ni le « moteur de l'histoire », qu'il faut au contraire chercher dans la définition de nouvelles valeurs impliquant la lutte pour la transformation des rapports sociaux.

Je me contenterai de souligner l'ignorance (pour être poli) que trahit la mise en scène des premières pages entre « Le modèle économiste » (le mal, Lipietz) et « Les fondements de l'écologie politique » (Passet, le bien).

Selon une appréciation qui vaudrait un zéro pointé à Jérôme Gleizes dans n'importe quel partiel d'histoire de la pensée économique, je représenterais l'idée selon laquelle « *La pollution et la gestion des ressources naturelles assimilées à un capital se règlent au sein de la sphère économique en termes monétaires, indépendamment de toute considération extérieure. Dans le récent rapport d'A.L. sur l'économie politique des écotaxes, on peut lire que la pollution est définie comme une externalité négative dégradant l'utilité collective (...). Quel anthropocentrisme !* ». Au contraire, selon Passet lu par J.G., « *la notion de croissance soutenable est fondée à la fois sur le respect de la capacité de charge des systèmes et sur la nécessité de reproduire la réalité physique des ressources productives* ».

Traduction : Lipietz ne s'intéresse qu'à l'utilité de la nature pour les humains, pour Passet la « soutenabilité » ne s'entend qu'en termes de respect des systèmes physiques. Absurdes réductions ! René Passet a certes des tendances technicistes-biologistes, mais il n'ignore pas la définition classique de la soutenabilité (« Satisfaire les besoins de la génération présente, à commencer par ceux des plus pauvres, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »).

Quant à moi, il serait long de résumer ma réflexion (Voir *Choisir l'audace* et surtout *Vert-espérance*, 1992, qui est lui-même un recueil « cousu » d'articles antérieurs). Schématiquement : les urgences écologiques, définies en termes de crises des écosystèmes, dictent à l'humanité, partie consciente et historique de la Nature, des « responsabilités », qui appellent un changement des pratiques et donc des valeurs. Ce changement de valeurs est la base de tout, mais comme on ne peut attendre que tous les humains s'y convertissent, il faut un changement des rapports sociaux, ou au moins de leur régulation et des politiques publiques correspondantes (cf. *Vert-espérance*, chap. 2). Parmi les instruments de celles-ci, aux côtés des lois et règlements, existent des instruments économiques, dont les écotaxes. La question technique des instruments n'est qu'un sous-produit tardif des évolutions idéologiques et culturelles, et dans mon rapport au Premier ministre qui ne portait que sur ce seul dernier sujet, j'en avertissais d'emblée le lecteur :

*On appellera ici pollution toute action modifiant négativement l'environnement. Il va de soi que le mot « négativement » est relatif à une échelle de valeurs qui est un fait culturel évolutif. Le progrès des connaissances, les évolutions sociales, les effets de saturation, voire la mode, peuvent renverser les jugements sur telle ou telle modification de l'environnement. Défricher une forêt, rénover un quartier, isoler les bâtiments à l'amiante, ouvrir à tous l'accès à la conduite automobile : autant d'innovations qui ont pu en leur temps passer pour « progressistes », pour être ensuite rétrospectivement critiquées. Ces problèmes complexes resteront en amont de notre réflexion ; on suppose qu'au moment présent se forme un consensus majoritaire sur ce que serait un « meilleur » environnement, et on se pose la question des meilleurs instruments pour y parvenir, ou du moins éviter une dégradation.*

Puis je passais à la théorie des écotaxes et de leurs effets sociaux. En particulier, les écotaxes (ou leur forme capitalisée, les quotas transférables) me paraissent, comme à tous ceux qui ont étudié la question, à commencer par l'Indien Anil Agarwal, le principal instrument de lutte contre l'effet de serre, contrairement à ce qu'affirme (sans... argument) Jérôme Gleizes.

Pour finir, une remarque hors-sujet. Jérôme Gleizes, comme Philippe Chailan (même livraison d'*Arguments*), se prononce pour une croissance indéfinie de la part de l'endettement public dans le PIB (4), à effacer par une « euthanasie des rentiers », selon la formule de Keynes. Keynes visait l'effacement des dettes de la Première Guerre Mondiale par l'inflation. Excellente technique, qui entraîna la victoire du nazisme en Allemagne. Keynes disait « *A long terme nous serons tous morts* », les écologistes américains lui ont répondu « *Et maintenant Keynes est mort, et nous restons embourbés dans le long terme* ». Ce que je propose est beaucoup plus « responsable » : l'imposition des rentiers ! C'est plus douloureux, il est vrai, mais l'inflation frappe encore plus les pauvres que les riches et que les moyens... Question de choix.

(1) *Ecologie et économie. Les Verts face à la pensée unique, Arguments n° 29.*

(2) *Economie politique des écotaxes, Conseil d'Analyse Economique n° 8, La Documentation française, 1998.*

(3) Par exemple Whiteside K., *Regulation, Ecology, Ethics : the Red-Green Politics of Alain Lipietz*, in *Capitalism, Nature, Socialism*, volume 7, n° 3, 1996.

(4) Ph. Chailan recommande un déficit moyen de 3% sur l'ensemble d'un cycle, alors que d'ores et déjà l'endettement s'accroît pour tout déficit supérieur à 2% (cette limite croîtrait avec la hausse tendancielle de la charge de la dette).